

LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Pourquoi les îles sont-elles plus vulnérables aux espèces exotiques envahissantes?

Isolées géographiquement, de taille réduite et d'âge géologique récent, les îles océaniques possèdent des écosystèmes peu complexes, des communautés animales et végétales relativement simples.

L'une des grandes particularités, liées à l'éloignement de ces îles par rapport aux continents, est l'absence de grands herbivores et prédateurs (incapables de franchir les océans ou mers par leurs propres moyens). De ce fait, les espèces présentes sur les îles, n'ayant pas besoin de faire face à cette prédation, voient leur fonction de protection ou d'évitement contre la prédation s'atténuer voire disparaître. C'est le cas du Dodo mauricien ou de l'Ibis réunionnais, deux espèces qui ont perdu leur faculté de vol. Chez les plantes, cela se traduit par l'absence de défenses chimiques ou physiques contre les herbivores. Ces espèces indigènes, arrivées par leur propre moyen sur l'île (transportées par le vent, les eaux ou les animaux : principalement les oiseaux marins) s'adaptent à leur nouveau milieu, se modifient. On parle d'espèces endémiques.

Un grand nombre d'espèces exotiques (venues d'autres horizons), introduites par l'Homme de manière volontaire ou non, sont plus compétitives que les espèces natives, et deviennent une menace directe pour la faune et la flore locales. Capables de se naturaliser (présentes à l'état sauvage) et de se reproduire, le plus souvent en très grand nombre, certaines de ces espèces exotiques vont poser des problèmes, voir stopper, la régénération ou la reproduction naturelle des espèces autochtones. On parle d'espèces exotiques envahissantes. L'impact de ces espèces exotiques sur les espèces, les communautés et les écosystèmes natifs dans les aires d'introduction est une problématique mondiale. Cet impact a largement été reconnu, particulièrement au niveau des îles (e.g. Wilcove et al. 1998). Il demeure donc primordial de lutter contre ces invasions biologiques, si l'on veut freiner et stopper l'érosion de la diversité biologique, volonté fixée par la communauté internationale, nationale et locale, à l'échéance 2010.

Chercher à éliminer ou à contrôler les espèces exotiques envahissantes, ne doit pas être considéré comme une attaque sur l'ensemble des populations (mondiales) de ces espèces. Toute espèce doit être, en effet, conservée et parfois protégée dans son habitat naturel d'origine. Une stratégie de lutte est donc de prévoir quelles sont les espèces susceptibles de causer des dégâts dans les habitats d'introduction, d'empêcher ces dernières d'entrer sur notre territoire, lorsque cela est encore possible, mais aussi de gérer de manière efficace les situations où l'envahisseur est déjà présent.

Stéphane BARET - PNRUN